



Déclarations liminaires de la CGT
au dépouillement du 6 décembre

Elections professionnelles 2018

Académie de Rennes

La CGT remercie les personnels du Rectorat de Rennes de leur disponibilité pour répondre aux questions et résoudre les problèmes rencontrés.

Sur ces nombreux dysfonctionnements techniques, nous regrettons plus que fortement la sous-traitance de ces opérations à une entreprise privée.

Nous ajoutons que nous déplorons que dans de nombreux établissements, les directions se soient peu impliquées dans les opérations nécessaires à ces élections professionnelles. Force est de constater que les directeurs ont peu voté alors qu'ils ont délégation du rectorat et devraient au contraire donner l'exemple.

Enfin, nous dénonçons l'inégalité de traitement entre les organisations syndicales de l'Enseignement public et celle de l'Enseignement privé.

Ainsi, nous n'avons pu bénéficier de temps de décharge dédié aux opérations électorales. Ce temps aurait d'ailleurs pu permettre de rééquilibrer l'inertie voire les dysfonctionnements constatés dans les établissements (affichage des listes, distributions tardives des notices, diffusion des informations nécessaires).

De même, il y a plusieurs mois, nous avons alerté sur le caractère confessionnel de certaines informations de TOUTATICE ainsi que le peu de visibilité des liens vers les organisations syndicales sur les pages dédiées aux personnels des établissements sous-contrat. Une vraie place accordée aux syndicats permettrait de mieux accompagner les maîtres dans leur carrière et lors des rendez-vous électoraux.

Gaël BONNEC
Délégué de liste CGT-EP
BVEC Privé